

**AQUAPY**Version 5 / F
102000011789

1/9

Date de révision: 22.11.2011
Date d'impression: 22.11.2011**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/
L'ENTREPRISE****Informations sur le produit**

Nom commercial	AQUAPY
Code du produit (UVP)	06477402
Utilisation	Insecticide
Société	Bayer S.A.S Bayer Environmental Science 16, rue Jean Marie Leclair 69009 Lyon France
Service responsable	E-mail : fds-france@bayercropscience.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+33(0)4.72.85.25.25
Téléfax	+33(0)4.72.85.27.99
Numéro INRS	+33(0)1.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Indications de risque pour l'homme et l'environnement**

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Nature chimique**

Emulsion de type aqueux (émulsion aqueuse) (EW)
Pyréthrinés/Pipéronyl butoxide 30:135 g/l

Composants dangereux

Nom	No.-CAS / No.-CE	Symbole(s)	Phrase(s) R	Concentration [%]
Pyréthrinés y compris cinérines	8003-34-7 232-319-8	Xn, N	R20/21/22, R50/53	3,00
Pipéronyl butoxide	51-03-6 200-076-7	N	R50/53	13,50
Heptaméthyltrisiloxane modifié polyalkylène oxide	27306-78-1	Xn, N	R20, R36, R48/20, R51/53	> 2,50 - < 25,00
Kérosène désodorisé	64742-47-8 265-149-8	Xn	R65, R66	> 1,00 - < 10,00
2,6-Di-tert-butyl-p-crésol	128-37-0 204-881-4	N	R50/53	> 0,25 - < 2,50

Pour le texte complet des phrases-R/ mentions de danger mentionnées dans cet article, voir



AQUAPY

Version 5 / F
102000011789

2/9

Date de révision: 22.11.2011
Date d'impression: 22.11.2011

chapitre 16.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

En cas de contact, laver immédiatement avec beaucoup de l'eau et de savon pendant au moins 15 minutes. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. En cas d'irritation de la peau, envisager l'application d'une huile ou d'une lotion contenant de la vitamine E. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Le contact de l'eau chaude peut accroître l'impression de gravité de l'irritation/parasthésie. Ce n'est pas un signe d'empoisonnement systémique. Instiller des gouttes oculaires calmantes et si besoin des gouttes anesthésiantes. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.

Ingestion

Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne PAS faire vomir. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Avis aux médecins

Symptômes

Local: Parasthésie des yeux et de la peau pouvant être sévère, Habituellement la durée n'excède pas 24 h., Irritation de la peau, des yeux et des muqueuses, Toux, Éternuement

Symptômes

Systémique: Gêne dans la poitrine, Tachycardie, Hypotension, Nausée, Douleur abdominale, Diarrhée, Vomissements, Vertiges, Vue brouillée, Mal de tête, Anorexie, Somnolence, Coma, Convulsions, Tremblements, Prostration, Hyperréaction des voies respiratoires, Oedème pulmonaire, Palpitations, Fasciculation musculaire, Apathie

Risques

Ce produit contient un pyréthrine.

L'intoxication par un pyréthroïde ne doit pas être traitée de la même manière qu'une intoxication par un carbamate ou organo-phosphoré.

Traitement

Traitement local:

Traitement initial: symptomatique.



AQUAPY

Version 5 / F
102000011789

3/9

Date de révision: 22.11.2011
Date d'impression: 22.11.2011

Traitement

Traitement systémique :

Traitement initial : symptomatique.

Surveiller les fonctions cardiovasculaires et respiratoires.

En cas d'ingestion de quantité importante depuis moins de deux heures, procéder à un lavage d'estomac. De plus il est conseillé d'administrer du charbon médicinal et du sulfate de soude.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

En cas de convulsions, une benzodiazépine (ex. : diazépam) doit être administrée aux doses standards.

Si le traitement n'est pas suffisant, on peut recourir au phénobarbital.

Contre-indication : atropine.

Contre-indication : dérivés d'Adrénaline.

Il n'existe pas d'antidote spécifique.

Guérison spontanée et sans séquelles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Eloigner le produit de la source de chaleur, sinon refroidir les containers avec de l'eau.

Dissiper la chaleur pour éviter une élévation de la pression.

Si possible endiguer les eaux d'extinction avec du sable ou de la terre.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.

Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'intervention sur un déversement de produit.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau.

**AQUAPY**Version 5 / F
102000011789

4/9

Date de révision: 22.11.2011
Date d'impression: 22.11.2011**Conseils supplémentaires**

Informations concernant la manipulation, voir chapitre 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir chapitre 8.
Informations concernant l'élimination, voir chapitre 13.
Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Manipulation**

Conseils pour une manipulation sans danger

Pas de mesures de précautions spécifiques requises pour la manipulation d'emballages non ouverts; suivre les recommandations habituelles.
Assurer une ventilation adéquate.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Pas de précautions spéciales.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Éviter une exposition directe au soleil.
Protéger du gel.

Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Matériau approprié

PEhd (polyéthylène haute densité)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Pyréthrine y compris cinérines	8003-34-7	1 mg/m ³ (TWA)	12 2009	EU ELV
Pyréthrine y compris cinérines	8003-34-7	5 mg/m ³ (TWA)		OES BCS*
Pyréthrine y compris cinérines	8003-34-7	1 mg/m ³ (VME)	01 2008	INRS (FR)
Pipéronyl butoxide	51-03-6	500 ppm (TWA)		OES BCS*

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer CropScience pour l'exposition professionnelle
(Occupational Exposure Standard)

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.



AQUAPY

Version 5 / F
102000011789

5/9

Date de révision: 22.11.2011
Date d'impression: 22.11.2011

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est normalement nécessaire. Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place (par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.
Protection des mains	Porter des gants nitrile estampillés CE ou équivalent (épaisseur minimum 0,4 mm). Les laver en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.
Protection des yeux	Porter des lunettes masque conformes à la norme EN166 (domaine d'utilisation 5).
Protection de la peau et du corps	Porter une combinaison standard et un vêtement de type 6. Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.
Mesures d'hygiène	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	émulsion
Couleur	blanc à jaune clair
Odeur	faible, caractéristique

Données de sécurité

pH	$\leq 6,0$ à 100 % (23 °C)
Point d'éclair	> 79 °C
Densité	env. 1,00 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	miscible



AQUAPY

Version 5 / F
102000011789

6/9

Date de révision: 22.11.2011
Date d'impression: 22.11.2011

Viscosité, dynamique	<= 100 mPa.s à 20 °C Gradient de vitesse 7,5 /s
Tension superficielle	25,8 mN/m
Propriétés comburantes	Le produit n'est pas comburant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
Réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées. Stable dans les conditions recommandées de stockage.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 (rat) > 5.000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 (rat) > 1,64 mg/l Durée d'exposition: 4 h Produit testé sous forme d'aérosol respirable. Concentration atmosphérique maximale atteinte. Pas de décès
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 (rat) > 5.000 mg/kg
Irritation de la peau	Pas d'irritation de la peau (lapin)
Irritation des yeux	Pas d'irritation des yeux (lapin)
Sensibilisation	Non sensibilisant. (souris) OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL)

Information supplémentaire

Risque de survenue de sensations transitoires (maximum 24 heures) de type brûlure ou piquûre, au niveau du visage ou des muqueuses, sans lésion cutanée.

Ces données toxicologiques concernent une formulation similaire.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Bioaccumulation	Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) Facteur de bioconcentration (FBC): 471 La valeur fournie concerne la matière active technique pyréthrine.
-----------------	---

**AQUAPY**Version 5 / F
102000011789

7/9

Date de révision: 22.11.2011
Date d'impression: 22.11.2011

Bioaccumulation Lepomis macrochirus
Facteur de bioconcentration (FBC): 260
La valeur fournie concerne la matière active technique pipéronyl
butoxide.

Effets écotoxicologiques

Toxicité pour le poisson CL50 (Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)) 0,244 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les invertébrés CE50 (Puce aquatique (Daphnia magna)) 0,216 mg/l
aquatiques Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les plantes CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata) 4,9 mg/l
aquatiques Durée d'exposition: 72 h

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Produit**

Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.
Ne pas jeter les résidus dans l'égout.

Emballages contaminés

Vider les restes.
Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.

Code d'élimination des déchets

020108 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**ADR/RID/ADN**

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Code danger	90
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Description des marchandises	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (PYRETHRINS SOLUTION)
Code tunnel	E

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

IMDG

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
No EMS	F-A , S-F

**AQUAPY**Version 5 / F
102000011789

8/9

Date de révision: 22.11.2011
Date d'impression: 22.11.2011

Polluant marin	OUI
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PYRETHRINS SOLUTION)

IATA

Numéro ONU	3082
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Description des marchandises	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (PYRETHRINS SOLUTION)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage conformément à la Directive Européenne 1999/45/CE (relative à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses) et à ses amendements.

Soumis à étiquetage réglementaire.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- Pyréthrinés y compris cinérinés
- Pipéronyl butoxide

Symbole(s)

N Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Classement France (décision d'autorisation de mise sur le marché)

Soumis à étiquetage réglementaire.

Symbole(s)

Xi Irritant

Phrase(s) R

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques

DABE Dangereux pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs



AQUAPY

Version 5 / F
102000011789

9/9

Date de révision: 22.11.2011
Date d'impression: 22.11.2011

Phrase(s) S

S 2	Conserver hors de la portée des enfants.
S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S24	Éviter le contact avec la peau.
S36	Porter un vêtement de protection approprié.
S37	Porter des gants appropriés.

Étiquetage exceptionnel

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Information supplémentaire

|| Classement OMS : U (Toxicité aiguë peu probable en usage normal)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Loi du 19/07/76 modifiée et Décret du 08/07/09)

Rubrique n°1172 : Stockage et emploi de substances dangereuses pour l'environnement (très toxiques pour les organismes aquatiques)

16. AUTRES DONNÉES

Autres informations

Texte des phrases R mentionnées dans la Section 3

R20	Nocif par inhalation.
R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R36	Irritant pour les yeux.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les informations données dans la présente fiche sont conformes aux dispositions du Règlement (CE) no. 1907/2006. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.